CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

MEMBRES · SALLE PHYSIQUE ET INSCRIPTION EN LIGNE · VERSION DE NOVEMBRE 2026

100 Pourcent CrossFit, EURL au capital de 10 000 €, RCS Saint-Étienne 803 408 020 — SIRET 803 408 020 00029 — TVA FR82803408020
18 rue Barthélémy Thimonnier, 42170 Saint-Just-Saint-Rambert — 04 77 83 88 87 — contact@systeme100pourcent.fr — systeme100pourcent.fr

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à tous les abonnements, cartes et crédits de séances, prestations et articles (petit matériel, nutrition) vendus par 100 Pourcent CrossFit (« la salle ») à ses clients (« le membre »), qu'ils soient achetés à la salle ou en ligne sur systeme100pourcent.fr. Elles sont remises au membre avant l'achat et acceptées lors de la signature du contrat ou de la validation de la commande. La version applicable est celle en vigueur à la date de signature.

2. PRESTATIONS

- Cours collectifs encadrés par un coach : CrossFit, Hyrox, Pilates, Master +50 et Kids & Teens, selon la formule choisie et le planning affiché.
- Pack Santé (frais d'inscription) : rendez-vous bilan postural avec l'ostéopathe partenaire, rendez-vous J+30 (objectifs, piliers de la santé), conseil nutritionnel et rendez-vous Mindset.
- Options : Bloc ADVANCED et Bloc COMPET, en complément d'un abonnement.
- Crédit de 20 séances (CrossFit ou Hyrox), bilan postural et suivi de protocole de 6 semaines, vendus à l'unité, sans abonnement.
- Préparation physique des athlètes du Forez Athletic Club (FAC) : séances de préparation physique en groupe, encadrées par un coach de la salle.
- Articles de la boutique : petit matériel d'entraînement et produits de nutrition (article 15).

Les entraînements en dehors des séances (accès libre) ne sont pas autorisés, sauf pour le groupe Advanced ou un programme prévu par un coach.

3. FORMULES ET TARIFS

Les tarifs en vigueur sont affichés à la salle et sur systeme100pourcent.fr, en euros toutes taxes comprises (annexe 1). Les codes promotionnels sont personnels, non cumulables sauf indication contraire, et valables pour les formules indiquées. Toute modification de tarif est notifiée au membre au moins 30 jours à l'avance ; il peut alors résilier sans frais avant son entrée en vigueur.

4. SOUSCRIPTION

À la salle ou en ligne, le membre choisit sa formule, renseigne ses coordonnées, accepte les présentes CGV et le règlement intérieur, signe son contrat et, pour les formules prélevées, un mandat de prélèvement SEPA. Une signature électronique a la même valeur qu'une signature manuscrite. Le membre reçoit son contrat signé au format PDF. L'abonnement est nominatif et incessible. Pour un mineur, le contrat est signé par un parent ou responsable légal.

5. DURÉE ET ENGAGEMENT

- **Abonnements mensuels** : durée indéterminée, avec une période minimale d'engagement de **2 mois** à compter de la souscription, puis résiliation possible avec un préavis de 2 mois (article 8).
- **Kids & Teens** : abonnement pour la saison, de septembre à juin, payé en 2 fois, sans frais d'inscription.
- **Carte 10 séances** : nominative, valable 12 mois à compter de l'achat ; une séance est décomptée par venue.
- **Crédit 20 séances** (CrossFit ou Hyrox) : nominatif et incessible, sans engagement, valable 12 mois à compter de l'achat ; une séance est décomptée par venue, dans la discipline du crédit. Les séances non utilisées à la fin des 12

mois sont perdues.

- **Bilan postural** : prestation unique, sur rendez-vous à la salle ; la date est fixée avec le membre après l'achat.
- **Préparation physique FAC** : abonnement à durée déterminée, de la souscription jusqu'au mois de juin de la saison en cours (saison de septembre à juin). Il prend fin automatiquement après la mensualité de juin, sans reconduction. Il ne peut pas être résilié par le membre en cours de saison, sauf dans les cas où la loi le prévoit. Pour un athlète mineur, il est souscrit par son responsable légal.
- **Suivi de protocole** : accompagnement de 6 semaines, réservé aux personnes qui ont déjà fait leur bilan postural à la salle ; il commence à la date convenue avec le membre après l'achat.

6. PAIEMENT

- **À l'inscription** : frais d'inscription (Pack Santé, selon la formule) et prorata du mois en cours, calculé ainsi : mensualité × jours restants dans le mois ÷ nombre de jours du mois. Paiement par carte bancaire (en ligne, sécurisé par Stripe) ou à la salle.
- **Mensualités** : prélèvement SEPA le 10 de chaque mois, à partir du mois suivant l'inscription.
- **Kids & Teens** : premier paiement à l'inscription, second prélevé 2 mois après.
- **Pilates, Kids & Teens, carte 10 séances, crédit 20 séances, bilan postural, suivi de protocole et suppléments** : pas de frais d'inscription.
- **Carte 10 séances, crédit 20 séances, bilan postural, suivi de protocole et articles de la boutique** : payés en une fois, par carte bancaire (en ligne, sécurisé par Stripe) ou à la salle, sans frais d'inscription ni prélèvement.
- **Préparation physique FAC** : une mensualité par mois, du mois de la souscription à juin. La première est payée par carte bancaire à la souscription ; les suivantes sont prélevées automatiquement chaque mois, à la même date, sur la carte enregistrée auprès du prestataire de paiement Stripe. Le nombre de mensualités, leur montant et la date de la dernière sont indiqués avant le paiement. Si un prélèvement sur la carte échoue, il est présenté à nouveau ; le membre met à jour son moyen de paiement à la demande de la salle. Pas de frais d'inscription.
- **Incident de paiement** : en cas de rejet d'un prélèvement, la salle contacte le membre ; les frais bancaires réellement facturés à la salle peuvent lui être refacturés. Sans régularisation sous 15 jours, l'accès aux séances peut être suspendu, puis le contrat résilié après mise en demeure restée sans effet.

7. DROIT DE RÉTRACTATION (ACHAT EN LIGNE)

Pour un contrat conclu en ligne, le membre dispose de **14 jours** à compter de la souscription pour se rétracter, sans motif ni pénalité (articles L221-18 et suivants du Code de la consommation), en envoyant le formulaire de l'annexe 2 ou toute déclaration claire par e-mail ou par courrier. S'il a demandé expressément à commencer avant la fin de ce délai, il reste redevable du montant correspondant à la période écoulée jusqu'à sa rétractation. La salle rembourse les autres sommes dans les 14 jours, par le même moyen de paiement. Ce droit ne s'applique pas aux contrats signés à la salle.

Il s'applique de la même façon à l'achat en ligne d'une carte ou d'un crédit de séances, d'un bilan postural et d'un suivi de protocole : les séances déjà utilisées restent dues, un bilan postural réalisé à la demande du membre avant la fin du délai ne peut plus être remboursé, et un suivi de protocole commencé à sa demande reste dû pour la période écoulée. Pour les articles de la boutique, voir l'article 15.

8. RÉSILIATION PAR LE MEMBRE

Après la période d'engagement, le membre peut résilier à tout moment avec un préavis de **2 mois**. Il peut le faire, au choix :

- en ligne, avec le formulaire « Résilier mon abonnement » sur systeme100pourcent.fr/resiliation ;
- par e-mail à contact@systeme100pourcent.fr, par courrier recommandé ou par écrit remis à la salle.

La salle accuse réception de la demande et indique la date de fin du contrat.

9. SUSPENSION

Sur justificatif (grossesse, opération), l'abonnement peut être suspendu.

10. RÉSILIATION PAR LA SALLE

La salle peut résilier le contrat en cas d'impayé non régularisé (article 6), de manquement grave ou répété au règlement intérieur, ou de comportement mettant en danger les autres membres ou le personnel, par lettre motivée avec accusé de réception.

11. ACCÈS ET RÉSERVATION

Chaque séance se réserve à l'avance dans l'application de réservation, dans la limite d'une séance par jour et du nombre prévu par la formule. Une séance annulée moins de 6 heures avant son début est décomptée. Trois absences sans prévenir entraînent une semaine de suspension des réservations. La salle peut adapter ses horaires et son planning, et fermer pendant les vacances annoncées à l'avance ; ces fermetures ne donnent lieu à aucune prolongation ni compensation.

12. SANTÉ

Le membre majeur remplit le questionnaire de santé (QS-SPORT) lors de sa séance d'essai ou de son inscription. Une réponse positive nécessite un certificat médical de non contre-indication de moins de 6 mois, à remettre sous 8 jours. Pour un mineur, le questionnaire de santé est rempli par le responsable légal. Le membre signale au coach toute douleur, blessure ou évolution de son état de santé.

13. RÈGLEMENT INTÉRIEUR, VESTIAIRES

Le membre respecte le règlement intérieur affiché à la salle et accepté à l'inscription. Les vestiaires ne sont pas surveillés : un cadenas personnel est obligatoire, la salle n'est pas responsable des vols et un casier resté fermé plus de 3 heures peut être ouvert par la direction.

14. RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

La salle est assurée en responsabilité civile (article L321-7 du Code du sport). Sa responsabilité n'est pas engagée en cas de non-respect des consignes des coachs ou d'usage inapproprié du matériel. Le membre est invité à souscrire une assurance responsabilité civile personnelle et une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels liés à la pratique sportive.

15. BOUTIQUE : VENTE D'ARTICLES

- **Articles et prix** : le petit matériel et les produits de nutrition sont présentés sur systeme100pourcent.fr/boutique et à la salle, avec leurs caractéristiques essentielles et leur prix en euros toutes taxes comprises. Les offres sont valables dans la limite des stocks disponibles. Les photos ne sont pas contractuelles.
- **Commande** : la commande en ligne est définitive après acceptation des présentes CGV et paiement complet par carte bancaire. La salle en accuse réception sur la page de confirmation. Si un article payé se révèle indisponible, le membre est prévenu et remboursé de cet article sous 14 jours.
- **Retrait** : il n'y a pas de livraison. Les articles sont remis en main propre à la salle, 18 rue Barthélémy Thimonnier à Saint-Just-Saint-Rambert, pendant ses heures d'ouverture, dès que la salle a prévenu le membre que sa commande est prête, et au plus tard 30 jours après la commande. La propriété et les risques passent au membre au moment du retrait.
- **Rétractation** : pour une commande en ligne, le membre dispose de 14 jours à compter du retrait pour se rétracter, sans motif (articles L221-18 et suivants du Code de la consommation), avec le formulaire de l'annexe 2 ou toute déclaration claire. Il rapporte les articles à la salle dans les 14 jours suivants, complets, non utilisés et dans leur emballage ; la salle le rembourse dans les 14 jours suivant la rétractation, par le même moyen de paiement, et peut attendre d'avoir récupéré les articles. Conformément à l'article L221-28 du même code, ce droit ne s'applique pas aux produits de nutrition dont l'emballage a été ouvert, pour des raisons d'hygiène et de protection de la santé. Il ne s'applique pas non plus aux achats faits à la salle.
- **Garanties** : tous les articles bénéficient de la garantie légale de conformité (articles L217-3 et suivants du Code de la consommation), pendant 2 ans à compter du retrait, et de la garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil). En cas de défaut, le membre s'adresse à la salle, qui répare, remplace ou rembourse l'article dans les conditions prévues par la loi. L'usure normale du matériel n'est pas un défaut.

- **Produits de nutrition** : ce sont des denrées alimentaires, qui ne remplacent pas une alimentation variée et équilibrée ni un avis médical. Le membre respecte les conseils d'utilisation et de conservation indiqués sur l'emballage.

16. DONNÉES PERSONNELLES

100 Pourcent CrossFit, responsable du traitement, utilise les données du membre pour gérer son abonnement, ses achats, ses paiements, ses réservations et son suivi sportif. Les informations de santé ne sont utilisées qu'avec son accord, pour adapter l'entraînement. Les données sont accessibles à l'équipe de la salle et à ses prestataires techniques (logiciel de gestion et de réservation, paiement en ligne, hébergement du site, outil de suivi), sans être vendues ni cédées. Elles sont conservées pendant le contrat, puis 3 ans pour le contact commercial ; les pièces comptables sont conservées 10 ans. Le membre peut accéder à ses données, les rectifier, les effacer ou s'opposer à leur utilisation en écrivant à contact@systeme100pourcent.fr, et saisir la CNIL (cnil.fr).

17. DROIT À L'IMAGE

Des photos et vidéos peuvent être prises pendant les séances pour la communication de la salle. Le membre indique son choix (accord, accord sans visage reconnaissable, refus) lors de son inscription ou de sa séance d'essai, et peut le modifier à tout moment. Aucune image n'est cédée à des tiers sans son accord écrit.

18. LITIGES, MÉDIATION

En cas de litige, le membre s'adresse d'abord à la salle. À défaut d'accord, il peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation : CNPM – Médiation – Consommation, 27 avenue de la Libération, 42400 Saint-Chamond, cnpm-mediation-consommation.eu. Le droit français s'applique ; à défaut de solution amiable, les tribunaux compétents sont ceux prévus par la loi. Le membre peut s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel (bloctel.gouv.fr).

ANNEXE 1. TARIFS EN VIGUEUR

FORMULE	DÉTAIL	TARIF TTC
CrossFit Starter	2 séances par semaine	**83 €/mois**
CrossFit Illimité	Séances illimitées	**105 €/mois**
Hyrox Starter	2 séances par semaine	**83 €/mois**
CrossRox	CrossFit et Hyrox	**125 €/mois**
Pilates	1 séance par semaine	**39 €/mois**
Supplément 1 séance	CrossFit ou Hyrox, en plus d'un abonnement	**20 €/mois**
Supplément 2 séances	CrossFit ou Hyrox, en plus d'un abonnement	**39 €/mois**
Bloc ADVANCED	Option	**15 €/mois**
Bloc COMPET	Option	**30 €/mois**
Carte 10 séances	Valable 12 mois, sans abonnement ni frais d'inscription	**169 €**
Crédit 20 séances CrossFit	Valable 12 mois, sans abonnement ni frais d'inscription	**100 €**
Crédit 20 séances Hyrox	Valable 12 mois, sans abonnement ni frais d'inscription	**100 €**
Bilan postural	Sur rendez-vous, payé en une fois	**169 €**
Suivi de protocole	6 semaines, réservé aux personnes ayant fait leur bilan postural, payé en une fois	**69 €**
Pré-Kids	5-7 ans, saison de septembre à juin, en 2 paiements	**269 €**
Kids / Teens	8-16 ans, saison de septembre à juin, en 2 paiements	**319 €**
Kids / Teens 2 séances	8-16 ans, 2 séances par semaine, saison de septembre à juin, en 2 paiements	**500 €**
Préparation physique FAC	Athlètes du Forez Athletic Club, de septembre à juin, par carte bancaire	**18 €/mois**
Frais d'inscription (Pack Santé)	CrossFit, Hyrox et CrossRox (pas de frais pour Pilates, Kids & Teens, cartes et crédits de séances, bilan postural, suivi de protocole et suppléments)	**199 €**
Articles de la boutique	Petit matériel et nutrition	**prix affichés**

ANNEXE 2. FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

À compléter et renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter d'un abonnement, d'une prestation ou d'une commande d'articles achetés en ligne, dans les 14 jours suivant la souscription ou le retrait des articles.

À l'attention de 100 Pourcent CrossFit, 18 rue Barthélémy Thimonnier, 42170 Saint-Just-Saint-Rambert — contact@systeme100pourcent.fr :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ou la vente des articles ci-dessous :

Formule souscrite ou articles commandés _____

Achat du (ou retrait le) _____

Nom du membre _____

Adresse _____

Date _____

Signature (uniquement en cas d'envoi papier)